

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

**Arrêté du 10 avril 2018 pris pour l'application des articles D. 141-2 à D. 141-10
du code de la sécurité intérieure**

NOR : [INTK1809762A](#)

Le ministre d'État, ministre de l'intérieur,
Vu le code de la sécurité intérieure, notamment l'article D. 141-6,

Arrête:

Article 1^{er}

Pour l'application de l'article D. 141-6 du code de la sécurité intérieure susvisé, est créée l'agrafe suivante :
« Attentats Aude 2018 ».

Article 2

Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 10 avril 2018.

GÉRARD COLLOMB